

## "La Sarre est allemande" dans Die Welt (25 octobre 1955)

**Légende:** A la suite du résultat du référendum sur le statut de la Sarre, le quotidien allemand Die Welt analyse le 25 octobre 1955, les conséquences du retour de la Sarre à l'Allemagne et rappelle l'importance de maintenir de bonnes relations entre la République fédérale d'Allemagne et la France.

**Source:** Die Welt. Unabhängige Tageszeitung. Hrsg. SCHULTE, Heinrich ; Herausgeber ZEHRER, Hans. 25.10.1955, n° 249; 10. Jg. Hamburg: Die Welt. "Die Saar ist deutsch", auteur: Ahlers, Conrad , p. 2.

**Copyright:** (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/la\\_sarre\\_est\\_allemande\\_dans\\_die\\_welt\\_25\\_octobre\\_1955-fr-f05d7385-1181-4431-903b-1315951871do.html](http://www.cvce.eu/obj/la_sarre_est_allemande_dans_die_welt_25_octobre_1955-fr-f05d7385-1181-4431-903b-1315951871do.html)



**Date de dernière mise à jour:** 06/07/2016

## La Sarre est allemande

Par Conrad Ahlers

### Les résultats du référendum

#### Pour l'unité allemande

### La Sarre: un pont entre l'Allemagne et la France

Ce n'est pas sans émotion que l'on considère les résultats du référendum sur la Sarre. En effet, une petite partie de la population allemande, qui a enfin pu se prononcer librement et démocratiquement, a exprimé son attachement manifeste à l'Allemagne. Seule, placée devant le choix entre un avenir incertain et un bien-être certain, la population a suivi l'élan de son cœur.

Le peuple allemand, toujours déchiré en plusieurs parties distinctes, a raison d'accueillir cette décision avec gratitude. Elle a été prise bien que le gouvernement de Bonn ait recommandé, après mûre réflexion, l'adoption du statut de la Sarre. Elle a été prise malgré la forte pression des gouvernements intéressés d'autres États et malgré l'influence exercée par une opinion publique bien organisée dans le monde occidental. À quelques heures seulement du référendum, le responsable de la Commission de contrôle européenne, en dépit de son devoir d'indépendance, a encore essayé de mettre en lumière les avantages du oui.

\*

Cependant, toutes ces interventions n'ont pas eu le résultat escompté. En effet, elles ne pouvaient aboutir parce que la tentative de la France de séparer le territoire de la Sarre avait commencé par un acte de violence unilatéral et s'était poursuivie par des moyens non démocratiques. À cela s'ajoute le fait que c'est justement la France qui, en rejetant la CED l'an passé, a porté un coup dur à l'idée de l'unité européenne et a ainsi empêché de régler le problème de la Sarre dans le cadre d'une solution vraiment européenne.

Par ailleurs, le statut de la Sarre, qui vient d'être rejeté, était le résultat d'une menace du gouvernement français de ne pas signer les accords de Paris, si le gouvernement fédéral ne l'approuvait pas. Il avait ainsi perdu, d'entrée de jeu, de sa valeur dans la réconciliation franco-allemande.

Si, malgré cela, le chancelier a honoré sa signature jusqu'aux limites extrêmes du possible, c'était là une preuve des plus incontestables de la fidélité de l'Allemagne à ses engagements. Avec le temps, la Sarre se rendra elle aussi à l'évidence que le gouvernement fédéral n'avait guère d'autre choix.

En outre, c'est l'accord entre Bonn et Paris sur le statut de la Sarre qui a finalement apporté la possibilité d'organiser un référendum et qui a ouvert ainsi la voie à la liberté dans cette région. Cela a permis aux partis pro-allemands de se faire entendre. Le non a entraîné à la fois la démission du gouvernement Hoffmann soutenu par Paris et l'organisation d'élections libres pour un nouveau Landtag. «Le Gros», comme on appelait vulgairement Hoffmann, s'est encore offert, grâce à la reconnaissance spontanée de la volonté du peuple, une belle sortie. Il faut également se féliciter de ce que la France, qui avait pourtant déclaré que rien ne changerait en cas de non, ne souhaite ni faire marche arrière ni maintenir Hoffmann en place.

\*

On peut conclure de ce laissez-faire que le gouvernement français acceptera, à plus ou moins long terme, d'entamer de nouvelles négociations, dès que le premier choc des résultats du vote se sera estompé à Paris. Nous pouvons prendre au mot les Français qui ont toujours laissé entendre que la question de la Sarre ne devait pas faire obstacle à l'entente franco-allemande. Il va de soi que les Allemands, de leur côté, continueront de tout mettre en oeuvre afin de supprimer cet obstacle. Les partis allemands de la Sarre ont déjà fait un premier pas dans ce sens avec leur déclaration après l'annonce du résultat. Cependant, la condition préalable est que le référendum de la Sarre soit apprécié à sa juste valeur. Dimanche dernier, la

population a manifesté sa volonté d'être et de rester allemande. Cette volonté doit être respectée, même si la réintégration de la Sarre doit prendre encore un certain temps. Les possibilités ne manquent pas pour rendre supportable la période de transition qui va commencer maintenant – ainsi, par exemple, les frontières entre la Sarre et l'Allemagne pourront être complètement ouvertes et, simultanément, les Allemands de la Sarre pourront obtenir la nationalité allemande.

\*

Tous les partis allemands ont reconnu que la France possède des intérêts économiques considérables dans la Sarre. L'Allemagne sera toujours disposée à en tenir compte et à répondre aux attentes de la France dans la mesure du possible. Dans ce domaine, nombreux sont les compromis potentiels pour un arrangement qui permettra, sur le plan économique, de faire du territoire de la Sarre un pont entre l'Allemagne et la France. Le gouvernement de Paris ferait bien toutefois de prendre conscience maintenant de ce que ses intérêts économiques dans la Sarre ne seront assurés que s'il existe des conditions politiques réglementées et respectueuses du droit dans cette région. De toute façon, la tentative d'asseoir politiquement des ambitions économiques a échoué. Plus vite la France le reconnaîtra, mieux ce sera.

Dans ce cas, le non au statut de la Sarre ne portera préjudice ni aux relations franco-allemandes, ni aux efforts d'unification européenne, ni à l'unité indispensable de l'Occident. Il est regrettable qu'une grande partie de la presse étrangère discrédite les résultats du référendum en les interprétant comme «un triomphe du nationalisme allemand». Ces attaques sont parfaitement déplacées. En effet, le référendum lui-même tout comme la réaction allemande aux résultats prouvent que l'Allemagne est à mille lieues d'un néo-nationalisme. Elles affaiblissent en outre la confiance dans le partenariat entre l'Allemagne et l'Occident, dont le maintien doit être la principale tâche de la politique commune.

\*

À quelques jours de la Conférence des ministres des Affaires étrangères à Genève, il faut éviter tout nouveau conflit dans le camp occidental. Peut-être le référendum est-il venu à point nommé, à un moment où il est impératif de préserver un front uni. M. Faure, le chef du gouvernement français, a déclaré récemment que les résultats du référendum sur la Sarre n'influenceraient en rien la politique de la France au sujet de la réunification allemande. Si cet esprit d'entente triomphe, il n'y a aucune raison de craindre les conséquences du résultat du référendum.

Nous devons, quant à nous, veiller à ce que la politique allemande dans la Sarre fasse preuve, dans les prochains jours, à la fois de patience et de fermeté. Nous devons nous protéger contre des expériences malencontreuses et ne pas poser des exigences trop hâtives. Nous devons toujours garder à l'esprit que le processus de réunification de l'Allemagne, dont fait également partie la question de la Sarre, est lent et laborieux, et qu'il s'inscrit dans l'ensemble des grands problèmes de la politique mondiale. Cela s'applique également à l'unité européenne. L'objectif fixé reste le même: «parvenir à une Allemagne réunifiée, intégrée dans une Communauté européenne».